



édito

n°3 # automne - hiver 2010



Ce troisième numéro est placé sous le signe de l'**expérimentation**. En effet, depuis sa création en 1973, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc a mené différentes démarches dans le domaine de la commercialisation des productions locales. Aujourd'hui, cette action est poursuivie : réduire les distances, créer un lien entre le produit, le producteur et le consommateur, c'est l'objectif des circuits courts qui contribuent au développement durable d'un territoire. L'expérimentation menée actuellement par le PNR commence à porter ses fruits avec la création de l'association *Régal d'Oc*. Dans ce numéro, vous trouverez également des informations concernant le nouveau projet de charte qui définit les actions du PNR pour les 12 prochaines années. L'expérimentation, c'est aussi la mise en œuvre d'actions s'inscrivant dans le Plan Climat Territorial. Des journées « banc d'essai » seront organisées afin d'améliorer les performances énergétiques de vos tracteurs. En espérant vous voir nombreux participer à ces actions. Enfin, je souhaite la bienvenue à Martine Gilmer, conseillère régionale Midi-Pyrénées, qui a été nommée à la Présidence de la Commission en charge de l'agriculture du PNR en remplacement de Jacqueline Alquier. Je tiens tout particulièrement à remercier vivement Jacqueline pour son engagement en faveur du PNR depuis de nombreuses années.

Daniel Vialelle, Président du Parc naturel régional du Haut-Languedoc

côté technique

* Cap a tecnica

Expérimentation circuits courts

Depuis 2008, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc a engagé une réflexion en partenariat avec les acteurs du territoire (Chambre d'Agriculture 81, SICA du Caroux, producteurs...) sur l'approvisionnement en produits locaux des demandes collectives (restauration scolaire et d'entreprise, maison de retraite, hôpitaux, restaurants traditionnels...). **L'association «Régal d'Oc, mangez local en Haut-Languedoc» a été créée le 14 septembre dernier.** Elle regroupe producteurs, acheteurs, élus du territoire, parents d'élèves afin de représenter au mieux ce projet de territoire.

- de rationaliser les déplacements : **vous livrez de plus gros volumes à un endroit précis pouvant être intégré dans une tournée,**
- de pérenniser la vente de la production en circuits courts et limiter les intermédiaires,
- d'encourager la diversification des activités.

Les responsables des commandes collectives bénéficieront :

- d'un seul contact pour une multitude de produits locaux
- d'une seule facturation pour tous les produits
- de livraisons regroupées.

Cette démarche entrainera des avantages certains pour le territoire : un soutien aux exploitations agricoles, une réduction des déplacements et des transports de marchandises.

Quel fonctionnement pour cette association ?

Un animateur se chargera au quotidien de mettre en adéquation l'offre et la demande, d'organiser la logistique de livraison, de veiller à la traçabilité des produits... La structure a pour but de pérenniser et de régulariser la demande afin que la production ne se trouve pas déstabilisée. Ainsi, elle répondra à des appels d'offres afin d'assurer des commandes régulières.

Une expérimentation a été menée durant l'hiver 2009 dans plusieurs restaurants collectifs et réseau d'épicerie. La cuisine centrale de Burlats (750 repas), plusieurs maisons de retraite, collèges et restaurants traditionnels ont réalisé un repas local ou ont inséré régulièrement une composante locale dans leurs menus. Ces repas locaux seront amenés à se multiplier sur le territoire.

Contact : **Pauline Lemaître**



© PNRHL - P. Charles

Pourquoi une telle structure ?

Le constat est clair : la demande collective s'intéresse de plus en plus aux produits locaux, mais elle ne sait pas comment s'approvisionner. L'intérêt de regrouper plusieurs producteurs au sein d'une même structure est d'être plus visible aux yeux des demandes collectives et de pouvoir fournir les volumes demandés.

Pour les producteurs ce projet permet :

- de garantir le débouché d'une partie de la production : **la structure se charge de démarcher de nouveaux clients,**
- de gagner du temps lors de la commercialisation (démarchage, gestion des commandes...),

annonces

* Anóncias

• Eleveur de chevaux recherche pâturages dans un rayon de 60 km autour d'Avène. ☎ 06 73 06 20 08 ou leodaniel@riseup.net

• Berger-éleveur ovin recherche pâturages pour hivernage pour installation à long terme. ☎ 06 85 33 67 24

• Recherche 1 ha terres maraîchères en location ou achat, secteur sud du PNR. Parcours et friches pour chevaux à proximité seraient un plus. ☎ 04 71 09 40 75

• Jeune couple d'éleveurs caprins 15 ans d'exp. recherche reprise exploitation ou création en ovin / caprin / bovin pour projet transformation laitière. ☎ 04 67 50 99 19

Vous avez un projet agricole ?

Vous recherchez d'autres producteurs pour envisager une commercialisation en commun ?

**Cet espace
vous est réservé**

Contactez-nous
pour passer votre annonce dans
la prochaine édition.

du semestre

140

140. C'est le nombre de tracteurs qui pourront bénéficier d'un passage à un banc d'essai.

Cet outil teste les performances énergétiques du tracteur et les compare avec des références techniques. L'exploitant bénéficie de conseils (réglage du moteur, conduite) et d'un « bilan de santé » de son tracteur, l'ensemble permettant une diminution des consommations de carburant pouvant s'élever à 20%. Grâce à de meilleurs réglages, un tracteur de 100 ch effectuant 600 h/an peut économiser 900 litres de carburant. Dix journées seront organisées sur le territoire du Parc naturel régional entre fin 2010 et début 2011. Le PNR prendra en charge 40% du coût. L'opération sera reconduite l'année prochaine. Pour connaître les dates et les lieux concernés ou pour tout renseignement, contactez-nous !



Par ailleurs, le PNR poursuit son travail d'information sur la méthanisation (réunions, visites de sites en fonctionnement). Il encourage la réalisation des projets en participant au financement d'études de faisabilité.

N'hésitez pas à vous renseigner : Frédéric Pereira, Marie-Julie Parayre.

Rappel : La méthanisation consiste à faire fermenter des effluents d'élevage en milieu fermé. Le gaz produit permet de produire de la chaleur ou de l'électricité. Les avantages sont nombreux : diminution des factures énergétiques, participation à la mise aux normes, conservation des valeurs fertilisantes des effluents et élimination d'une grande partie des pathogènes.

Qu'es aquò ?

Réunions publiques et Avant-Projet de Charte

La charte du Parc naturel régional est le projet du territoire pour 12 ans. Elle identifie les priorités du Parc en matière de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique et social, d'accueil touristique. Depuis 3 ans, les élus du PNR, l'équipe technique, mais aussi l'ensemble des partenaires institutionnels (Régions, Départements, Etat...) et socioprofessionnels (organismes consulaires...) travaillent à l'écriture d'un nouveau projet de charte.

En matière agricole, la priorité est placée sur le maintien et le développement des activités et des productions agricoles utilisatrices d'espaces, l'incitation à un urbanisme économe de l'espace qui préserve les espaces agricoles, la promotion des productions agricoles diversifiées et de qualité (une attention particulière sera portée sur la production ovine, la viticulture et l'arboriculture), la structuration de la commercialisation en circuits-courts, l'encouragement de méthodes d'exploitations qui intègrent la prise en compte de l'environnement.

L'agriculture est principalement traitée dans 4 mesures : anticiper et maîtriser les dynamiques des espaces agricoles et viticoles (mesure 1.2.2), maîtriser et limiter la consommation d'espaces naturels et agricoles par l'urbanisation (mesure 1.2.4), promouvoir et commercialiser les produits

agricoles en circuits-courts (mesure 2.3.1), développer durablement l'agriculture et la viticulture du Haut-Languedoc (mesure 3.1.2). Retrouvez l'intégralité du projet de charte sur www.horizon2021.fr.

Dans le cadre de la révision de la charte, le **Parc naturel régional du Haut-Languedoc organisera des réunions publiques** entre décembre 2010 et février 2011. Ces réunions ont pour but de présenter le projet de charte à l'ensemble des habitants du Haut-Languedoc.

Toutes les réunions auront lieu à 18h. Il y en aura 4 dans l'Hérault et 4 dans le Tarn (*lieux précisés par voie de presse*). Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au ☎ 04 67 97 38 22 ou sur le blog www.horizon2021.fr.

 **La brève du grelh**
Un couple d'agriculteurs du territoire, bénéficiaire de la Marque Parc, et la Directrice du Parc ont participé au jury lors du concours national de la Tomme des Pyrénées au lait cru le 1^{er} août dernier, à Saint-Girons (Ariège).

 **Pensez ENVIRONNEMENT :** demandez -nous la version électronique !

Vous souhaitez être tenu au courant des actions du Parc ? Vous souhaitez recevoir cette lettre ? Vous avez des remarques, des questions, des suggestions ? **Contactez-nous !**

Parc naturel régional du Haut-Languedoc
1 place du Foirail - 34220 Saint-Pons de Thomières
☎ 04 67 97 38 22 - Fax : 04 67 97 38 18
Email : agriculture@parc-haut-languedoc.fr

Journal d'information à l'attention des agriculteurs et des professionnels agricoles du Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Responsable de la publication : Le Président, Daniel Vialelle
Rédaction : Marie-Julie Parayre / Relecture : Commission Agriculture du PNR
Traductions en langue d'Oc : Pèire Thouy (Vabre-81)
Conception graphique : Géraldine Asensio / Diffusion : 700 exemplaires
Imprimé par nos soins sur papier issu de forêts gérées durablement / ISSN 2103-9569

